**Dossier de Demande de Subvention**

**INVESTISSEMENT**

**Année 2023**

PRESENTATION DIM ONE HEALTH 2.0 page 3

DESCRIPTION PROJETS INVESTISSEMENT page 5

FICHE RESUME page 7

PROJET SCIENTIFIQUE page 9

LISTE DES LABORATOIRES ASSOCIES page 10

DOSSIER SCIENTIFIQUE page 11

LISTE DES PUBLICATIONS page 12

FICHE DE DECRIPTION DES INVESTISSEMENTS ET PLAN DE FINANCEMENT page 13

LETTRE ENGAGEMENT SUR L’HONNEUR page 15

PROPOSITION EXPERTS EXTÉRIEURS page 16

RAPPEL CRITÈRES D’ÉLIGIBILITÉ page 17

CADUCITE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D’ENGAGEMENT ENGAGEES ET NON MANDATEES page 18

FICHE RECAPITULATIVE – SITE ET DATE LIMITE DE SOUMISSION page 19

**Constitution dossier investissement DIM one health 2.0**

Chaque candidat devra produire un dossier présentant les éléments suivants :

* Coordonnées du scientifique coordinateur du projet (désignation du laboratoire, email, tel.)
* Titre du projet
* Coordonnées du/des établissement(s) partenaire(s)
* CV du coordinateur et des responsables scientifiques partenaires *(précisant les 5 derniers articles ou ouvrages publiés par le responsable scientifique)*
* Mention de collaborations (*publiques et/ou privées, projets européens, coopérations scientifiques internationales, pôle de compétitivité, réseau …)*
* Résumé GRAND PUBLIC du projet scientifique *(10 lignes maximum)*
* Résumé du projet scientifique : (à présenter en 1 page maximum)
* Projet scientifique (20 pages maximum). Le dossier doit comprendre :
* *La situation de la problématique abordée au plan national et international*
* *Le projet scientifique sous tendant la demande du matériel demandé*
* *La description des équipes concernées, leurs complémentarités et leurs rôles précis dans le projet*
* *La liste des utilisateurs potentiels de l’équipement (porteur du projet, autres laboratoires franciliens ou non, industriels, étudiants,...) ainsi que l’explicitation de l’intérêt de l’équipement pour chaque type d’utilisateur*
* *La description de l’impact de l’équipement sur le potentiel scientifique et technologique francilien*
* *La description de l’incidence de l’équipement sur la formation des chercheurs*

**Présentation DIM one health 2.0**

**Les domaines d’intérêt majeur (DIM)**. Dispositifs phares de la politique régionale de recherche mis en place par la Région Île-de-France,  les domaines d’intérêt majeur (DIM) visent à fédérer des réseaux de laboratoires situés en Île-de-France, agissant sur des domaines labellisés ciblés. Le dispositif « soutien aux domaines d’intérêt majeur » vise à:

* encourager la structuration d’équipes et de réseaux de recherche franciliens autour de thématiques de recherche d’intérêt majeur pour l’Île-de-France;
* renforcer l’attractivité des laboratoires franciliens par l’apport de compétences scientifiques et technologiques et d’équipements de pointe,
* améliorer la visibilité de l’Île-de-France et des équipes de recherche franciliennes à l’Europe et à l’international ;
* stimuler l'interdisciplinarité et le développement des échanges entre laboratoires de recherche et acteurs économiques ;
* renforcer les liens entre la recherche et le développement économique en favorisant le transfert de technologie et l’innovation ;
* favoriser la valorisation des connaissances et dissémination des résultats de la recherche, y compris auprès du grand public et des jeunes.

La labellisation « domaine d’intérêt majeur » a pour finalité la structuration d’un réseau d’acteurs de la recherche autour d’une thématique qui fédère plusieurs disciplines. Le DIM-1HEALTH 2.0 se focalisant sur l’infectiologie a été labellisé avec 8 autres DIM.

**Le réseau DIM-1HEALTH 2.0** coordonne la sélection de *projets scientifiques de la communauté francilienne dans le domaine de l’infectiologie en s’appuyant sur le concept « Un monde, une santé* ». La vision « Une seule santé » a émergé dans un contexte de changement climatique, de croissance démographique à l’échelle mondiale, de raréfaction des ressources naturelles, de pression sanitaire mouvante aussi bien dans la population humaine que dans les populations animales. Les projets intégrant ce concept seront proposés au financement de la Région Île-de-France.

Le DIM-1HEALTH 2.0est un réseau ouvert à toute entité de recherche francilienne que sa structure de tutelle soit ou non partenaire du DIM. Le seul prérequis est l’éligibilité de la demande au regard de l’appel à projets en cours.

Son but est de promouvoir une recherche transversale, innovante et de haut niveau concernant les maladies infectieuses humaine et/ou animale dans le cadre des changements globaux et leurs physiopathologies, tout en favorisant le développement de réseaux composés d'équipes de recherche franciliennes maîtrisant des expertises complémentaires.

Le DIM-1HEALTH 2.0a pour objectif de structurer et fédérer l'activité de chercheurs/ingénieurs et d’enseignants chercheurs de la Région Île-de-France, en lien ou non avec un partenaire privé impliqué dans la surveillance, l'épidémiologie, la sociologie de la santé, le diagnostic, la prévention et le traitement des maladies infectieuses, ainsi que l'étude des microorganismes (bactéries, champignons, parasites, virus et prions) qui les provoquent.

Il publie un appel à projets pour soutenir le développement d'une recherche impliquant des équipes franciliennes.

**L’objectif du DIM One Health 2.0** est ainsi de promouvoir des travaux innovants à visée fondamentale ou appliquée « One Health » intégrant les aspects de santé humaine, santé environnementale et santé animale ciblées sur les agents infectieux et structurés selon deux axes

* **AXE 1** : **Origine : Causalité/étiologie et évaluation des risques infectieux**

*Réfléchir à la question et à l’évaluation des risques infectieux demande en premier lieu de documenter la multiplicité des relations qui se tissent entre humains, animaux et leur environnement dans des contextes diversifiés. Les différents thèmes abordés dans cet axe seront les suivants*

* Connaissance des Interactions hôtes-pathogènes
* Impacts environnementaux *(exposome, résistance, changement climatique)* sur les infections et sur le pathobiome
* Surveillance épidémiologique
* Circulations des réservoirs animaux
* Politiques (publiques) de santé face aux risques infectieux
* Légitimité du discours scientifique
* **AXE 2 : Intervention : propositions de solutions opérationnelles**

Cet axe concernera les aspects de diagnostic, de prévention et de traitement des maladies liés aux agents pathogènes*. Les différents thèmes abordés dans cet axe seront les suivants*

* Stratégies de diagnostic pour le dépistage des infections *(séquençage, spectrométrie de masse, outils bioinformatiques)*
* Stratégies épidémiologiques *(modélisation)*
* Stratégies de traitement (*repositionnement de molécules et recherche de nouveaux leads*)
* Stratégies de prévention (*innovation vaccinale, PreP, Ac monoclonaux…*)
* Stratégies de communication *(diffusion du savoir, acceptation vaccinale)*
* Stratégies sociales (*populations précaires*)

**Projets investissement DIM one health 2.0**

**Objectif de l’aide :**

Achat d’équipement pour aider au rayonnement scientifique international de la recherche francilienne et favoriser les échanges scientifiques entre équipes de recherche internationales en finançant des matériels susceptibles d’être mutualisés

**Bénéficiaires de l’aide** :

* Etablissements publics de recherche et d'enseignement supérieur.
* Tout organisme privé ou parapublic de formation et de recherche à but non lucratif : grandes écoles, fondations ou associations, sociétés savantes, organisations internationales, autres...

**Critères d'éligibilité de l’aide**:

* Le financement alloué par la Région Ile de France sera au maximum égal à 66% du budget total HT pouvant être au maximum de 500 k€ et permettant l’achat d’équipements d’un montant unitaire jusqu’à 750 K€ HT. Il sera au minimum dans le cadre de cet appel d’offre de 50k€. (*Important les demandes d’investissement pour des projets en sciences sociales pourront être financés à 100% par la région jusqu’à un montant de 200 k€)*
* Les projets ayant fait l’objet d’une demande / d’un financement dans le cadre de SESAME, d’un programme Génopole ou d’une autre agence de financement, d’un pôle de compétitivité, ne sont pas éligibles à cet appel à projets.
* Les dépenses concernant les équipements subventionnés devront être engagées ***avant le 31 décembre 2023***

**Modalités de l’expertise**:

* Les demandes pourront être expertisées par des experts extérieurs au conseil scientifique du DIM One Health 2.0
* Pour les demandes d’un montant supérieur à 200.000 € il sera demandé au demandeur de venir présenter son projet au conseil scientifique du DIM-1HEALTH 2.0

**Engagements pris par tous les partenaires du projet**

**Si un financement est alloué :**

* Envoyer un rapport annuel d’activité et un rapport final au terme du projet.
* Faire clairement apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication, les produits et affichages liées au financement (mention "action financée par la Région Ile-de-France" et apposition obligatoire du logotype de la Région).
* Participer à tous les évènements auxquels la Région et/ou le DIM-1HEALTH 2.0 les invitent.
* Participer en tant que conférencier à une conférence scientifique ET éventuellement à une conférence grand public, organisées par le DIM-1HEALTH 2.0
* Accueillir deux étudiants/apprentis franciliens dans le cadre d’un stage court de 2 mois minimum (308 h minimum) chacun.
* L’observation de ces obligations sera prise en considération dans l’éligibilité des dossiers à l’occasion d’une prochaine demande.

En plus des éléments synthétiques résumant la candidature demandés ci-après, chaque candidat devra produire un dossier présentant les éléments suivants :

o Un dossier scientifique de 20 pages maximum comprenant :

o Une présentation du projet scientifique en soulignant sa finalité

o La description de l’équipe ou des équipes concernée(s) et leur positionnement au sein d’un département ou d’une entité,

o La situation de la problématique abordée aux niveaux national et international,

o La liste des utilisateurs potentiels de l’équipement (porteur du projet, autres laboratoires franciliens ou non, industriels, étudiants,...) ainsi que l’explicitation de l’intérêt de l’équipement pour chaque type d’utilisateur,

o S’il s’agit d’une plate-forme mutualisée ou d’un plateau technique, expliciter les moyens humains qui seront affectés à son fonctionnement, ainsi que les modalités pour accéder à ses services, notamment pour les équipes externes,

o Une description de l’impact de l’équipement sur le potentiel scientifique et technologique francilien,

o Une description de l’incidence de l’équipement sur la formation des chercheurs,

o Le cas échéant, une description de l’intérêt économique du projet pour la région Ile-de-France ou de son potentiel d’utilisation dans le cadre de manifestations de sensibilisation du grand public à la recherche scientifique.

o Une liste de cinq publications les plus pertinentes des deux dernières années des équipes impliquées dans le projet.

o Les éléments budgétaires suivants, en accompagnement du budget prévisionnel

o Les lettres d’engagement des co-financeurs avérés du projet,

o les devis des équipements, une présentation des contributions déjà acquises ainsi que des contributions sollicitées non acquises et la déclinaison par institution partenaire.

o Une déclaration sur l’honneur attestant que le projet n’a pas fait l’objet d’une demande/d’un soutien dans le cadre d’un projet collaboratif d’un pôle de compétitivité, de l’appel équipements de Genopole ou CPER 2015-2020.

o Un RIB ou un RIP de l’établissement de recherche devant percevoir la subvention.

Le montant de la subvention allouée est un montant maximum qui sera diminué si le montant dépensé est inférieur au montant prévu (application du Taux d’Intervention Régional = TIR)

Par ex. : coût total de l’équipement = 100.000€ et subvention allouée = 66.000€ soit un TIR = 66%

 - Si la dépense finale est inférieure au montant prévu, par ex. 90.000€, la subvention sera réajustée : 90.000\*66% =59.400€

 - Si la dépense finale est supérieure au montant prévu, par ex 110.000€, la subvention est plafonnée à 100.000€ sous réserve d’un financement complémentaire.

**Fiche resume projet scientifique**

Intitulé du projet et acronyme

Porteur du projet

Nom : Prénom : Institution :

Résumé du projet scientifique :*(à présenter en 1 page maximum, en précisant notamment le contexte, les objectifs et les résultats attendus)*

Interet regional

Montant de l’intervention regionale souhaitée

(respect des taux maximum indiqués du texte de l’appel à projets.)

Résumé GRAND PUBLIC du projet scientifique*(10 lignes maximum)*

*Ce résumé sera publié sur le site web du DIM1HEALTH 2.0*

Ce projet a-t-il fait l’objet de demande de financement dans le cadre d’un ou plusieurs autres dispositifs nationaux ou régionaux ?

[ ]  OUI

[ ]  NON

**Projet scientifique**

 *(Description précise de l’objet de la demande sur 20 pages maximum (les projets doivent être rédigés en police Arial 11, interligne 15 points, sauf pour les références qui peuvent être rédigées en Arial 10 interligne 12 points ; les projets dépassant 6 pages, graphes, références et illustrations compris, ne seront pas évalués).* Le dossier doit comprendre :

1. La situation de la problématique abordée au plan national et international

2. Le projet scientifique sous tendant la demande du matériel demandé

3. La description des équipes concernées, leurs complémentarités et leurs rôles précis dans le projet

4. La liste des utilisateurs potentiels de l’équipement (porteur du projet, autres laboratoires franciliens ou non, industriels, étudiants,...) ainsi que l’explicitation de l’intérêt de l’équipement pour chaque type d’utilisateur

5. La description de l’impact de l’équipement sur le potentiel scientifique et technologique francilien

6. La description de l’incidence de l’équipement sur la formation des chercheurs

(Créer dans ce dossier autant de pages que nécessaire, 20 au maximum)

**Fiche partenaires**

**Laboratoire coordinateur**

Nom et n° du laboratoire :

Nom du directeur / directrice : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Responsable scientifique**

Nom : Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

**Localisation de l’equipement**

Laboratoire :

Site :

**Calendrier operationnel indicatif du projet dans lequel s’inscrit la demande de materiel**

Date prévisionnelle de démarrage des investissements (cette date doit être postérieure à la date de lancement du présent appel à projets) :

Description des grandes étapes du projet et dates :

L’équipement s’intègre-t-il dans une plateforme ou un plateau technique précédemment cofinancé par la Région ?

**Organisme de recherche ou d’Enseignement supérieur de rattachement**

Nom :

Forme juridique :

Numéros SIRET et APE :

(joindre une copie des statuts) :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

**Visa du Représentant légal (personne habilitée à signer la convention)**

Nom : Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

**Services financiers (en charge de la gestion de la subvention régionale)**

**Gestionnaire - comptable qui va gérer le contrat et s’occuper de son suivi**

Nom : Prénom :

Qualité :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

***Joindre obligatoirement un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP)***

**Fiche partenaires**

Scientifiques / Etablissement partenaire :

Partenaire 1 (Nom de l’organisme de rattachement principal) :

Unité / Equipe :

Responsable scientifique de l’équipe :

Email du responsable scientifique de l’équipe :

Scientifique coordinateur du projet :

Fonction :

Adresse postale :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

*Chaque scientifique impliqué doit joindre un court CV précisant les 5 derniers
articles ou ouvrages publiés*

*Rajouter autant de partenaire que nécessaire.*

collaborations*(publiques et/ou privées, projets européens, coopérations scientifiques internationales, pôle de compétitivité, réseau …)?*

**Fiche de description des investissements et plan de financement**

### **Description des investissements associés au projet faisant l'objet de la demande**

|  |
| --- |
| DEPENSES |
| EQUIPEMENT | Coût HT |
| -  | € |
| -  | € |
| -  | € |
| TOTAL des dépenses | € |
|  |  |
| RECETTES |
| ORGANISMES | Cofinancement ACQUIS |
| - | € |
| - | € |
| - | € |
|  |  |
|  |  |
|  | Cofinancement SOLLICITE |
| - Région Ile-de-France | € |
|  |  |
| **TOTAL des recettes** |  |

***Important : Le montant total des financements acquis et sollicités doit équilibrer le montant des dépenses HT.***

### **Echéancier prévisionnel de réalisation des investissements :**

### **VISA/Signature du représentant légal\***

Nom :

Prénom

Qualité :

A :

\*Direction ou présidence de l’établissement porteur du projet

**Engagement sur l’honneur**

**Les partenaires de ce projet s’engagent à**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Signature du coordinateur du projet**  |
| Envoyer un rapport d’activité annuel, et un rapport final au terme du projet. |  |
| Faire clairement apparaître la contribution régionale pour **toutes** les actions de communication, les produits et affichages liés au financement (mention "action financée par la Région Ile-de-France" et apposition obligatoire du logotype de la Région) |  |
| **Participer à tous les évènements** auxquels la Région et/ou le DIM1HEALTH les invitent. |  |
| Participer en tant que conférencier à une conférence scientifique ET éventuellement à une conférence grand public organisées par le DIM1HEALTH.**TITRES envisagés pour la conférence grand public :** Partenaire 1 : ………………………………………………….Partenaire x : …………………………………………………. |  |
| Accueillir 2 étudiants/apprentis franciliens dans le cadre d’un stage court d’au moins 2 mois. |  |
| Avis et signature du Directeur d’unité ou du délégataire  |  |

**Propositions experts exterieurs**

***Afin d’accélérer le traitement des dossiers, les organismes candidats peuvent suggérer deux noms (avec leurs coordonnées complètes et précises) d’experts localisés ou non en l’Ile-de-France (en France) et susceptibles de réaliser l’expertise du projet.***

***Le Conseil régional et les coordonnateurs des DIM se réservent le droit de choisir leurs experts parmi les propositions qui leur sont faites ou d’autres sources.***

Coordonnées de l’expert n°1

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

Coordonnées de l’expert n°2

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

Coordonnées de l’expert n°3

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

Coordonnées de l’expert n°4

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Email :

**Rappel des critères d’eligibilité**

* Le budget total d’un projet éligible est de 50 à 400 K€ HT. Le financement alloué par la Région Ile de France sera au maximum égal à 66% du budget total HT et permettra l’achat d’équipements d’un montant unitaire jusqu’à 600 K€ HT.
* Les projets ayant fait l’objet d’une demande / d’un financement dans le cadre d’un autre appel d’offre régional, d’un programme Génopole ou d’une autre agence de financement, d’un pôle de compétitivité, ne sont pas éligibles à cet appel à projets.
* Les projets doivent être portés par des équipes ou des institutions de recherche relevant du secteur public et parapublic, ou privé à but non lucratif.
* Les dépenses concernant les équipements subventionnés devront être engagées avant le

**Engagements pris par tous les partenaires du projet si un financement est alloué :**

* Envoyer un rapport annuel d’activité et un rapport final au terme du projet.
* Faire clairement apparaître la contribution régionale pour toutes les actions de communication, les produits et affichages liés au financement (mention "action financée par la Région Ile-de-France" et apposition obligatoire du logotype de la Région).
* Participer à tous les évènements auxquels la Région et/ou le DIM1HEALTH 2.0 les invitent.
* Participer en tant que conférencier à une conférence scientifique ET éventuellement à une conférence grand public organisées par le DIM1HEALTH 2.0
* L’observation de ces obligations sera prise en considération dans l’éligibilité des dossiers à l’occasion d’une prochaine demande.

**Caducité des autorisations de programme et d’engagement engagées et non mandatées**

Si à l’expiration d’un *délai de trois ans* à compter de la délibération d’attribution de la subvention, le bénéficiaire n’a pas transmis à l’administration régionale une demande de paiement d’un premier acompte, ladite subvention devient caduque et est annulée. Ce délai peut être exceptionnellement prorogé d’un an maximum par décision du Président, si le bénéficiaire établit, avant l’expiration du délai de trois ans mentionnés ci-avant, que les retards dans le démarrage de l’opération ne lui sont pas imputables. Passé ce délai, l’autorisation de programme rendue disponible est désengagée et désaffectée par décision du Président. Elle n’est pas utilisable pour une nouvelle affectation.

*A compter de la date de demande de premier acompte, le bénéficiaire dispose d’un délai maximum de quatre années pour présenter le solde de l’opération.* Si une opération a donné lieu à l’engagement d’une autorisation de programme de projet, celui-ci demeure valable jusqu’à l’achèvement de l’opération.

Pour les subventions d’investissement et de fonctionnement, dans le cas où la demande de premier acompte constitue la demande du solde de l’opération, les dates de caducité qui s’appliquent sont celles du premier acompte.

**Fiche récapitulative et dates importantes**

**Liste des pièces devant figurer dans chaque dossier répondant à l’appel à projets**

|  |  |
| --- | --- |
| **PIECES A TELECHARGER**  | **Visa de présence** |
| Le présent dossier de candidature complété |  |
| Les éléments budgétaires (lettres d’engagement des co-financeurs et devis des équipements) |  |
| Une déclaration sur l’honneur attestant que le projet n’a pas fait l’objet d’une demande/d’un soutien dans le cadre d’un projet collaboratif d’un pôle de compétitivité, de l’appel à projets équipements de Genopole ou au Contrat de projets Etat - Région 2007-2013 (qu’il soit ou non soutenu par la Région) |  |
| 1 RIB ou RIP de chaque établissement de recherche devant percevoir une subvention (pour l’investissement et/ou une allocation) |  |
| Les formulaires GESTION DES SUBVENTIONS  |  |
| Une déclaration sur l’honneur attestant que le projet n’a pas fait l’objet d’une demande/d’un financement dans le cadre d’un autre projet subventionné par la région, d’un programme Genopole Ivry, d’un pôle de compétitivité ou d’une autre agence de financement. |  |

***Le dossier de candidature devra être rempli et soumis électroniquement avant la date limite annoncée à l’adresse suivante***

<https://dim1health2023invest.sciencesconf.org>

*Le dossier doit prendre la forme d’un document unique au format PDF, enregistré sous*

*« DIM One Health 2.0- AO Investissement- NOM-2023.pdf »*

*où « NOM » est le nom du porteur du projet*

**Date limite de dépôt des projets : Dimanche 4 Juin 2023 à minuit**

***Attention : tout dossier reçu incomplet sera considéré comme inéligible et seuls les projets soumis avant la date limite
de soumission seront étudiés.***